

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 75-38/SG/CG portant modification de l'Etat de Prévisions de Recettes et de Dépenses d'Exploitation d'Electricité de Djibouti pour exercice 1974.

n° 75-38/SG/CG

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
15 janvier 1975

Numéro JO
n° 3 du 10/02/1975

Date du numéro
10 février 1975

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 318 du 17 décembre 1974 du Conseil d'Administration d'Electricité de Djibouti pour porter l'état, en recettes et en dépenses à la somme de 1 51500 000 FD (un milliard cinq cent unze millions trois cent mille francs Djibouti).